

Modalités d'évaluation des candidats

Décret et arrêté du 27/07/2021

Note de service du 25/08/2025

- **Les six épreuves terminales = 60% de la note du Bac**

- En 1^{ère} :
 - ✓ épreuves anticipées de français (écrit **et** oral)
 - ✓ épreuve anticipée écrite de mathématiques (2h, 2 parties, sans calculatrice)

- En Tale : philosophie, 2 épreuves de spécialité, Grand Oral

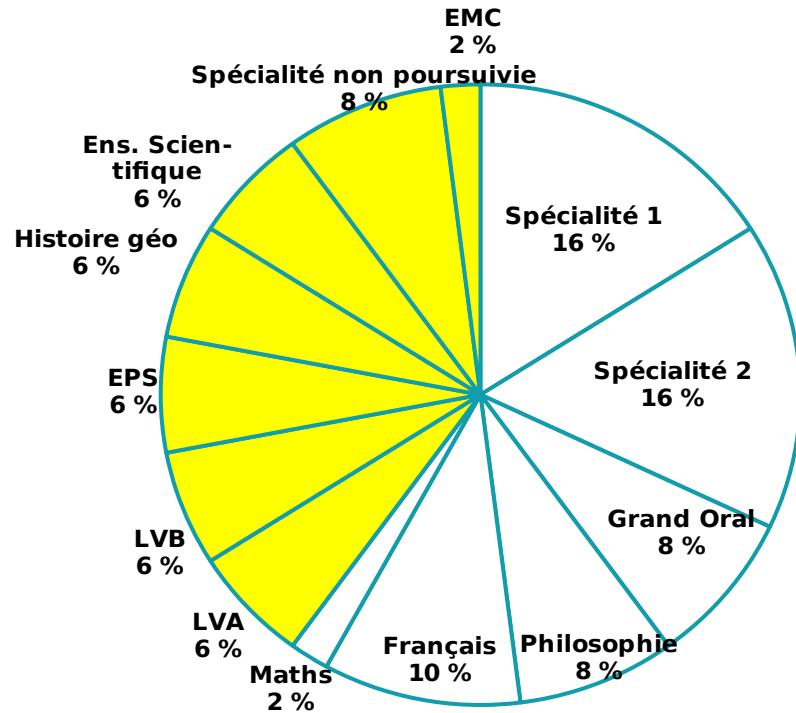
- **Le contrôle continu = 40% de la note du Bac**

- spécialité non poursuivie en Tale, LVA, LVB, EPS, EMC, HG, enseignement scientifique (Voie G) ou mathématiques (Voie T)

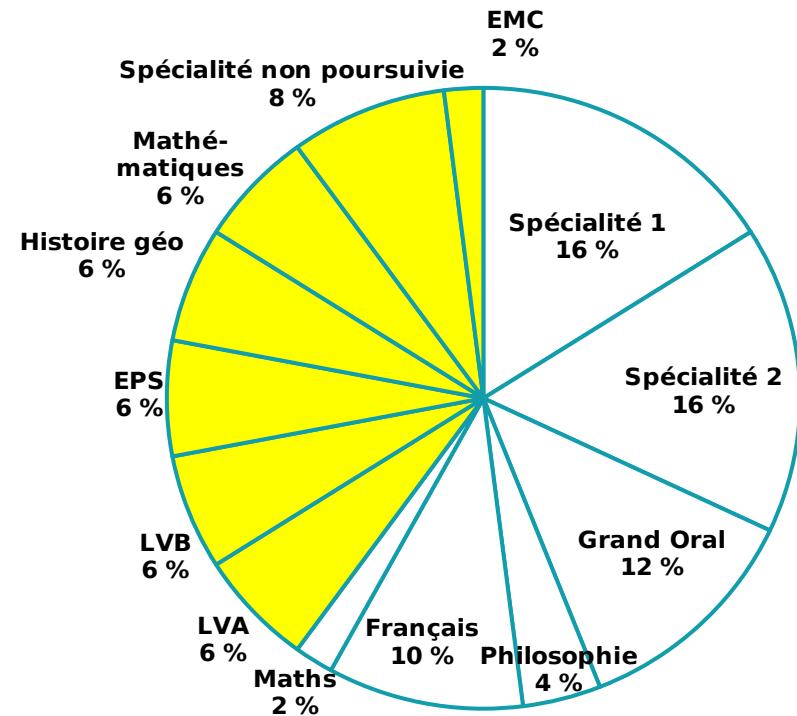
La répartition des coefficients

Enseignements évalués en contrôle continu: 40% de la note du bac

Bac Général



Bac Technologique



La répartition des coefficients

- Somme des coefficients = 100

- **Enseignements optionnels :**

Coeff 2 pour la classe de 1^{ère} et coeff 2 pour la classe de Terminale. Ces coeff s'ajoutent à la somme des coeff portant sur les enseignements obligatoires.

- Bacs Technologiques : maximum 2 enseignements optionnels en 1^{ère} comme en Terminale
- Bac Général : maximum 1 en 1^{ère} et maximum 2 en Terminale

Tableau des coefficients à compter du bac 2027

Voie Générale			Voie Technologique		
	Première	Terminale		Première	Terminale
			Total cycle		Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales					
Français	10		10	10	
Mathématiques	2		2	2	
Philosophie		8	8	4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16	
Enseignement de spécialité 2	16		16	16	
Grand Oral	8		8	12	
			60		60

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
	Première	Terminale		Première	Terminale	
			Total cycle			Total cycle
Enseignement de spécialité de 1ère	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie G) ou mathématiques (voie T)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6		6	6
Enseignement Moral et Civique	1	1	2	1	1	2
			40			40

Voie Générale			Voie Technologique			
	Première	Terminale		Première	Terminale	
			Total cycle		Total cycle	
Options						
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
Tous enseignements optionnels	2	4	6	4	4	8

Contrôle continu et moyennes annuelles

- Spécialité abandonnée en fin de 1^{ère}, H-G, enseignement scientifique (Bac G), LVA, LVB, Maths (Bac T) = moyenne des moyennes trimestrielles
- ETLV (Bac T) = intégrée à la moyenne annuelle d'anglais.
- EPS = 3 CCF durant l'année de Terminale
- EMC = moyenne des résultats obtenus en 1^{ère} et en Terminale

Le Projet d'Évaluation

• **Gestion de l'absentéisme - travail non rendu**

- « Toute absence à une évaluation ne donnera pas systématiquement lieu à une évaluation spécifiquement organisée à son intention. »
- En cas d'organisation d'épreuve de substitution, l'élève à l'obligation de se présenter à l'évaluation
- Tout refus de se faire évaluer expose son auteur à une sanction disciplinaire

• **Fraude - plagiat**

Les cas de fraude caractérisée, de tentative de fraude ou de plagiat (notamment les devoirs maison) exposent leurs auteurs à une sanction disciplinaire et à l'absence de point, au moins sur la partie portant sur la fraude, sans possibilité d'évaluation de remplacement

• **Évaluation de rattrapage :**

Elles sont organisées si un enseignant considère qu'une moyenne périodique est non représentative et à condition que les motifs des absences invoquées soient jugés recevables. La note obtenue à cette évaluation de rattrapage est retenue en lieu et place de la moyenne périodique.

• **Évaluation de remplacement**

Elles sont organisées, suite aux décisions des conseils de classes du 3^{ème} trimestre pour les moyennes annuelles non représentatives ou manquantes, y compris pour des absences dûment justifiées. La note obtenue à cette évaluation de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne annuelle.

• **Les épreuves de rattrapage et de remplacement pourront être organisées le mercredi après-midi.**

Le Projet d'Évaluation

• **Contrôle continu et attribution de la note de zéro**

- « Lorsque la convocation aux épreuves de remplacement n'a pas permis l'attribution d'une note à un élève avant la réunion de la commission d'harmonisation à la date fixée par l'autorité académique, soit en raison d'absence non justifiée, soit en raison d'absences justifiées mais répétées, alors la note de zéro est attribuée dans cet enseignement. La note de zéro n'est pas éliminatoire. »

• **Moyenne représentative d'un enseignement**

Chaque moyenne trimestrielle doit être constituée d'au moins 2 notes (sauf EPS et EMC) et elle doit représenter 70% de l'ensemble des coefficients des devoirs du trimestre.

Exemple

Notes	12	Abs	13	11	14	15	16
Coeff	2	1	3	1	2	1	2

L'ensemble des coefficients des 7 devoirs = 12

L'élève a participé à 6 devoirs en totalisant 11 coefficients sur 12 soit 91,6% (>70%). Sa moyenne du trimestre est représentative

Le Projet d'Évaluation

- **Spécificité de l'enseignement scientifique (bac G)**

Il concerne la SVT & la physique chimie

- Les 2 notes minimum / trimestre peuvent porter sur l'une ou l'autre matière, ou les deux
- Maths spécifiques (pour ceux qui n'ont pas la spécialité mathématiques) : les notes obtenues compteront pour 40% dans la moyenne de l'enseignement scientifique

- **Pluralité des évaluations**

La moyenne porte sur des situations d'apprentissage variées qui évaluent des connaissances, des compétences et des capacités.

Les évaluations prennent diverses formes :

- Formatives : en cours d'acquisition des connaissances et des compétences, à visée d'apprentissage (logique de progression)
- Sommatives : en fin de processus d'apprentissage, à visée certificative ; elle mesure les acquis (logique de validation)

Calendrier BAC 2026

- **Épreuve écrite anticipée de français :**
L'épreuve se déroulera le **jeudi 11 juin 2026 matin**.
- **Épreuve orale anticipée de français :**
De fin juin à début juillet (convocations émises par le Rectorat)
- **Épreuve écrite anticipée de mathématiques :**
L'épreuve aura lieu le **vendredi 12 juin 2026 matin**